

LA FORMATION PROFESSIONNELLE : LES DISPOSITIFS, LE PLAN DE FORMATION

A lors que les marges de manœuvre des établissements et services du secteur sanitaire, social et médico-social se resserrent, la formation professionnelle représente un levier important pour développer la qualité de l'accueil, de l'accompagnement et des soins. Par ailleurs, la formation professionnelle occupe une place centrale dans la gestion des ressources humaines.

Optimiser son approche de la formation professionnelle, c'est :

- s'inscrire dans un contexte réglementaire et développer un savoir-faire technique
- définir une politique de formation adaptée à la structure, en lien avec la

gestion prévisionnelle des emplois et des compétences.

C'est pourquoi la FEHAP a conçu deux formations complémentaires sur ce sujet.

La formation présentée ici est spécialement conçue à l'intention de tous les acteurs en charge du plan de formation afin qu'ils maîtrisent les dispositifs de formation revus dans la loi du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale.

OBJECTIFS

- Connaître et comprendre les différents dispositifs de formation
- Identifier des pistes de travail pour optimiser les fonds du plan de formation et concevoir des montages financiers en fonction des actions de formation
- S'approprier les outils et méthodes d'élaboration du plan de formation

CONTENU

Les dispositifs de formation

Les grands principes, les finalités, les voies d'accès, le financement et l'utilisation des fonds

Les dispositifs légaux à la disposition de l'employeur : le plan, la période de professionnalisation

Les spécificités des contrats de professionnalisation et des contrats d'apprentissage

Les dispositifs de la branche sanitaire, sociale et médico-sociale privée à but non lucratif

Le compte personnel de formation : un levier pour la qualification

Les dispositifs et outils de formation à la disposition des salariés : le Congé Individuel de Formation (CIF) et le « passeport de formation »

Les spécificités du Développement Professionnel Continu (DPC)

L'élaboration du plan de formation

Des orientations stratégiques au plan de formation

Des besoins au choix des actions de formation et des voies d'accès

Formation et dialogue social : le dispositif de concertation

Les étapes, le calendrier, les points de vigilance

Coût et financement de la formation

Formalisme requis et contrôles



30 & 31 mars 2015



Paris

632 €
par personne

2 jours



01 53 98 95 03



formation@fehap.fr

JANVIER

FÉVRIER

MARS

AVRIL

MAI

JUIN

JUILLET

AOÛT

SEPTEMBRE

OCTOBRE

NOVEMBRE

DÉCEMBRE

PUBLICS

- Directeurs et directeurs-adjoints
- Responsables des ressources humaines
- Assistants ressources humaines

et toute personne en charge du plan de formation

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Pédagogie interactive alternant :

- apports théoriques et méthodologiques
- cas pratiques
- travaux en sous-groupes
- échanges et mutualisation

INTERVENANT

- Conseiller technique en relations du travail